4º CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 26 JUIN 2025 PARIS OU DISTANCIEL



DROIT DE LA CONSOMMATION











Johanne COUTIER Directeur Adjoint

Département Droit des Affaires - Fiscalité - Banque - Assurance

Réforme du droit de la consommation européen : quels changements anticiper du prochain Digital Fairness Act selon la DGCCRF ? Quelles nouveautés dans les pratiques professionnelles en matière de publicité selon l'ARPP ? Comment sécuriser vos process de vente en ligne en 2025 ? Quelles nouvelles jurisprudences clés en droit de la consommation ? Nouvelles obligations en matière bancaire, transposition des directives contrats de services financiers, crédits à la consommation : quelles réformes intégrer ?

Face à tous ces changements majeurs, il est indispensable de maîtriser toute l'actualité 2025 du droit de la consommation.

À cet effet, nous réunissons Professeurs, Avocats renommés en la matière ainsi que la DGCCRF et l'ARPP, afin de maîtriser toutes les nouveautés légales, jurisprudentielles et les nouvelles pratiques du droit de la consommation le 26 juin 2025 à Paris et en distanciel.

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS



NATACHA SAUPHANOR-**BROUILLAUD**

Agrégée de droit privé et professeur à l'Université Paris Nanterre, est une spécialiste reconnue du droit de la consommation. Co-directrice de la Chaire Droit de la Consommation, elle a coécrit le traité Les contrats de consommation - Règles communes (LGDJ, 2018). Rédactrice de chroniques pour le Recueil Dalloz, elle est une référence dans ce domaine.



Manuella Péri est actuellement cheffe de bureau adjointe au sein du bureau chargé du droit de la consommation (3A) à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). Depuis son arrivée à la DGCCRF en septembre 2023, elle est chargée de coordonner l'action européenne et internationale de la DGCCRF et de diriger l'équipe « Europe et international » au sein du bureau 3A. Elle a précédemment travaillé au Ministère des Armées (Direction des Affaires Financières) et au Ministère de la Santé (gestion des Systèmes d'Information en Santé, au lendemain de la pandémie de covid-19). Manuella Péri est une ancienne élève de l'École Nationale d'Administration. Elle est diplômée du Collège d'Europe de Natolin/Varsovie et de la Sorbonne Université.

SÉBASTIEN MENDÈS-GIL

Sébastien Mendès-Gil est cofondateur du cabinet CLOIX MENDES-GIL (2001). Expert en contentieux et médiation dans les domaines du droit commercial, bancaire et pénal des affaires, il est médiateur agréé auprès du CMAP et de la Cour d'appel de Paris. Lauréat du Trophée d'Or Décideurs 2024, il intervient sur des litiges complexes, notamment dans la transition énergétique. Titulaire d'un Magistère en Droit des Activités Économiques et d'un DEA en Droit Privé, il enseigne régulièrement le droit bancaire et la médiation.

NICOLAS MATHEY

Nicolas Mathey est professeur de droit privé à l'Université Paris Cité, co-dirigeant du Master Droit des obligations civiles et commerciales. Ses travaux se concentrent sur le droit bancaire, le droit des affaires et de la distribution, au sein du CEDAG.



MAGALI JALADE

Magali Jalade est directrice des affaires publiques et juridiques de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP). Elle dispose de 27 ans d'expérience en droit de la communication et apporte son expertise aux interlocuteurs internes et externes de l'ARPP. Elle représente l'ARPP auprès de ses parties prenantes et intervient chaque année depuis 2000 dans le cadre de la formation continue des magistrats au sein du programme « Publicité » de l'École Nationale de la Magistrature (ENM).



Professeur de droit privé et sciences criminelles à la Faculté de Droit et de Science Politique de Reims. Il est directeur adjoint de l'IEJ de Reims, créateur et responsable du Diplôme d'Université et du Master en « Droit du numérique », avec un parcours spécifique dédié au « Droit des créations immatérielles et vidéoludiques ». Auteur prolifique, il a notamment publié Les contrats de consommation - Règles communes (LGDJ, 2018) et Le jeu vidéo, un objet juridique identifié (Mare & Martin, 2019).

NICOLAS GENTY

Nicolas Genty, fort de 25 ans d'expérience dans de grands cabinets d'avocats d'affaires, a fondé Loi & Stratégies, un cabinet indépendant misant sur l'agilité et la proximité avec les clients. Co-auteur de l'ouvrage Droit de la publicité et de la promotion des ventes, il s'intéresse aux sujets de droit de la consommation en relation avec le biais des consommateurs depuis longtemps.

JESSICA RAMOND

Jessica Ramond, avocate expérimentée ayant évolué au sein de cabinets internationaux et à taille humaine. Depuis 2019, au sein du cabinet Loi & Stratégies elle est notamment en charge des activités relatives au droit de la consommation. Elle a développé une compétence spécifique en matière d'allégations environnementales et plus généralement de pratiques commerciales déloyales tant en conseil qu'en contentieux. Elle intervient également au sein de notre réseau international sur ces sujets.

POUR QUI?

- Directeurs, responsables juridiques et leurs collaborateurs
- Juristes d'entreprise
- Directeurs et responsables commerciaux
- Directeurs et responsables des achats, des ventes
- Directeurs et responsables du développement
- Directeurs et responsables marketing
- Avocats, conseils

POURQUOI?

- Réforme du droit de la consommation européen: quels changements anticiper du prochain Digital Fairness Act selon la DGCCRE?
- Quelles nouveautés dans les pratiques professionnelles en matière de publicité selon l'ARPP?
- Comment sécuriser vos process de vente en ligne en 2025 ? Quelles nouvelles jurisprudences clés en droit de la consommation?
- Nouvelles obligations en matière bancaire, transposition des directives contrats de services financiers, crédits à la consommation : quelles réformes
- Face à tous ces changements majeurs, nous réunissons Professeurs, Avocats renommés en la matière ainsi que la DGCCRF et l'ARPP, afin de maîtriser toutes les nouveautés légales, jurisprudentielles et les nouvelles pratiques du droit de la consommation.

COMMENT?

- Les exposés de présentation sont traités par des spécialistes du droit de la consommation et intègrent les dernières jurisprudences et les nouvelles pratiques apparues au jour de la conférence
- Des échanges entre les formateurs et les participants sont prévus à l'issue de chaque exposé
- Une documentation détaillée, contenant les exposés des formateurs, vous sera remise au début de la conférence pour un meilleur suivi des débats



MAÎTRISEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU DROIT DE LA CONSOMMATION

JEUDI 26 JUIN 2025

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD

Professeur agrégé des facultés de droit
UNIVERSITÉ PARIS-NANTERRE
Co-directrice de la Chaire Droit de la consommation

CY CERGY PARIS UNIVERSITÉ

8h45 Accueil des participants

9h00 Faites le point sur les nouvelles jurisprudences clés en droit français et européen de la consommation

Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD

10h00 Comprendre avec la DGCCRF le « Digital Fairness Check » : quelles évolutions pour le droit de la consommation numérique ?

- Quel impact de l'IA sur les pratiques commerciales dans l'espace numérique ?
- Quelle adaptation de la protection contractuelle du consommateur à l'environnement numérique ?
- Quels enjeux pour une compétitivité équitable dans l'espace numérique?

Manuella PERI

Ajointe au Chef du bureau 3A Droit de la consommation Coordination Européenne et internationale à la DGCCRF **DGCCRF**

11h15 Café-Networking

11h30 Quel nouveau renforcement des obligations du banquier sous l'impulsion du droit de la consommation ?

- Comment éviter les clauses abusives ?
- Quelles nouvelles obligations d'information, de conseil et de mise en garde en jurisprudence ?
- Crédits à la consommation : vers une jurisprudence de plus en plus protectrice ?

Sébastien MENDÈS-GIL

Avocat Associé

CLOIX MENDES GIL

12h45 Déjeuner

14h00 Quelles nouveautés sur les pratiques professionnelles de la publicité ?

- Quelles évolutions sur la régulation professionnelle de la publicité ?
- Quels enjeux en 2025 en matière d'allégations environnementales ?

Magali JALADE

Directrice des affaires publiques et juridiques

ARPP (AUTORITÉ DE RÉGULATION PROFESSIONNELLE DE LA PUBLICITÉ)

15h15 Comment sécuriser votre processus de vente en ligne en 2025 ?

- Attraction du consommateur : Dark patterns, promotions, pratiques tarifaires, marketing d'influence, quelle licéité ?
- CGV: quelles clauses abusives?
- Exécution de la vente en ligne : fourniture de contenus et services numériques, dropshipping, etc. : comment aborder ces nouvelles pratiques ?

Geoffray BRUNAUX

Professeur

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE - ARDENNE

Nicolas GENTY

Avocat Associé

Jessica RAMON

Avocat Associé

LOI & STRATÉGIE

16h30 Café-Networking

16h45 Directive 2023/2673 du 22 novembre 2023 sur les contrats de services financiers conclus à distance et abrogeant la directive 2002/65/CE et Directive 2023/2225 du 18 octobre 2023 relative aux contrats de crédit aux consommateurs et abrogeant la directive 2008/48/CE : comment se préparer à la transposition ?

- Quelle extension du domaine de la réglementation ?
- Quelles précisions apportées à la réglementation ?
- Quelles innovations de la réglementation ?

Nicolas MATHEY

Professeur

UNIVERSITÉ PARIS-CITÉ

17h45 Clôture de la conférence



LES ACQUIS

- Intégrer les nouvelles pratiques en droit de la consommation et bénéficier du point de vue de la DGCCRF et de l'ARPP
- Faire le point sur toutes les réformes qui transforment le droit de la consommation et les nouvelles décisions de jurisprudence

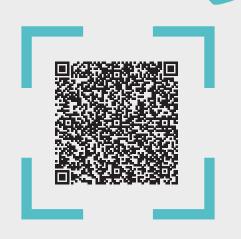
Les acquis de cette conférence ne seront pas évalués





POUR VOUS INSCRIRE SCANNEZ CE QR-CODE

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE (Groupe ABILWAYS). Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Jeudi 26 juin 2025

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris serviceclient@abilways.com - www.efe.fr Tél.: 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier Tél.: 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 jour : 1 095 € HT

10 % HT de réduction pour toute inscription avant le 30/04/2025 (code EARLY10)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.









